EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Absent(e)s : **Anne FAUROT**

Secrétaire : **Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 39

ATTRIBUTION D'UNE BOURSE DE CRÉATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIR (ARTIST IN RESIDENCE) DU RÉSEAU CREART

Dans le cadre de son soutien à la création contemporaine, la Ville de Clermont-Ferrand a rejoint le réseau européen pour la création artistique CreArt à compter de 2017 et pour une période de 4 ans. Le réseau a pour objectif de favoriser les échanges et les collaborations dans le domaine des arts plastiques qui prendront plusieurs formes : expositions, workshops, résidences d'artistes, séminaires, etc.

L'artiste clermontoise Camille Brée a été sélectionnée pour réaliser une résidence d'un mois par le réseau CreArt à l'Atelierhaus Salzmt à Linz en Autriche du 21 novembre au 21 décembre 2017. Cet espace est un lieu culturel important de la ville de Linz qui offre aux artistes à la fois des ateliers de travail ainsi que des logements pour l'accueil d'artistes internationaux.

Camille Brée est âgée de 25 ans et diplômée de l'École Supérieure d'Art de Clermont-Ferrand depuis 2015. Elle a notamment été sélectionnée au Salon de Montrouge en 2017 et a participé à divers projets de recherches (Californie, Centre d'art Passerelle en Bretagne…). Pour la résidence, elle propose de poursuivre ses recherches sur l'espace et la lumière en concevant une installation in situ et une édition qui retracera ce projet. En accord avec le fonctionnement du réseau CreArt, les artistes sélectionnés pour cette résidence se voient attribuer une bourse de création de 1 000 € par la ville partenaire et leurs frais de déplacement pris en charge.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, d'approuver l'octroi d'une bourse de création de 1 000 € à l'artiste Camille Brée dans le cadre de sa sélection au programme AiR du réseau CreArt.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 décembre 2017

Pour le Maire, et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST